

Le ministre peut-il nous dire, par exemple, pourquoi le prix du blé baisse constamment depuis le début de l'année? Depuis le début de l'année, le prix du blé de l'Ouest n° 1 a diminué de près de \$1.50 le boisseau. Beaucoup de céréaliculteurs se l'expliquent mal. Ils croient que les approvisionnements globaux restent aussi limités que l'an dernier. Il semble que bon nombre de clients étrangers se contentent de grains d'une qualité inférieure à ce qu'ils achètent normalement en partie à cause du prix, mais surtout parce que les grains qu'ils préfèrent ne sont pas disponibles.

Les rapports qui nous viennent des États-Unis sont contradictoires. Le ministère de l'Agriculture des États-Unis affirme que les réserves de blé sont de 17 p. 100 plus élevées que l'an dernier alors que d'autres stocks de grain ont diminué de 26 p. 100. Le président de la Commission canadienne de blé ne croit pas que les approvisionnements soient aussi abondants que l'affirment les autorités américaines. Cela crée une certaine confusion dans l'esprit des producteurs qui ont beaucoup de mal, à la lecture de ces rapports, à s'expliquer la baisse des prix. J'espérais que le ministre nous aurait dit ce que l'avenir réserve sur le plan de la commercialisation des céréales au Canada et même dans le monde entier.

● (1550)

Nous avons gravement souffert de notre incapacité de respecter nos engagements. Le Canada a perdu sa bonne réputation d'exportateur digne de confiance. Naturellement, la situation syndicale y est pour beaucoup. Les céréaliculteurs ont perdu de centaines de millions de dollars parce que nous n'avons pu livrer. Ces pertes ont été provoquées par la réduction du prix et l'accumulation des frais de surestaries.

Comme l'a fait remarquer le député de Dauphin (M. Ritchie), l'association des producteurs de blé de Palliser a dit que l'année 1974-1975 avait été un désastre pour les producteurs de céréales des Prairies. On remarquera que, depuis trois ans, nos exportations de grains de toutes catégories ont énormément baissé. En 1972, nous avons exporté 572 millions de boisseaux dont 364 millions de boisseaux de blé. En 1973, nous avons exporté 416 millions de boisseaux dont 249 millions de boisseaux de blé. En 1974, nous sommes tombés à 384 millions de boisseaux dont 230 millions de boisseaux de blé. Nos exportations ont donc diminué de façon alarmante.

Le seul facteur compensatoire, c'est que les prix pour 1974 étaient assez élevés. Bien sûr, la réduction de notre marché total et la baisse des prix a certainement eu des conséquences fâcheuses sur les revenus brut et net des producteurs de l'Ouest. Je cite un extrait du bulletin n° 40 de juin 1975 de l'association des producteurs de blé de Palliser:

On prévoit de façon certaine qu'en raison de notre incapacité à remplir nos contrats de cette année, nous avons perdu sans espoir de retour 20 à 25 p. 100 du marché japonais, jusqu'à 50 p. 100 du marché au Royaume-Uni et une partie importante de nos ventes à la Chine, ces pays étant trois des principaux clients du Canada.

Les perspectives de 1975-1976 ne sont pas prometteuses. Le prix garanti pour l'année prochaine est fixé à \$2.25 pour le blé et à \$1.65 pour l'orge. On prévoit une diminution des ventes et une réduction des prix. Le tableau s'assombrit quand on considère les prévisions concernant le taux d'inflation, les exigences salariales et les arrêts de travail.

J'avais espéré que le ministre chargé de la Commission canadienne du blé aurait pu nous donner quelque espoir pour éclairer ce sombre tableau étant donné que c'est sans doute le dernier bill concernant les grains que nous étudierons avant le prochain ajournement de la Chambre. Ce

#### *Paiements anticipés pour le grain—Loi*

sera sûrement le dernier avant la fin de la présente campagne agricole. Il faudrait également voir où en est le marché des grains fourragers au Canada. Dans le bulletin n° 7 du 8 mai, publié par la maison James Richardson & Son Limited, on peut lire ceci:

La nouvelle politique canadienne en matière de grains pourragers pourra donner lieu à quelques problèmes qu'on ne prévoyait pas au moment de son adoption en août dernier. Étant donné que les prix internationaux des grains fourragers ont diminué assez brusquement ces mois-ci, les prix offerts pour le grain de l'Ouest n'ont pas suffi à concurrencer les paiements initiaux versés actuellement par la Commission canadienne du blé. Ainsi, les producteurs se sont mis à livrer leurs grains à la Commission et continueront sans doute à le faire jusqu'à la fin du mois de juillet alors qu'entreront en vigueur les nouveaux paiements initiaux, à moins que les prix du marché ne s'améliorent. De toute façon, les quantités de grains fourragers disponibles actuellement sur le marché diminuent rapidement. Jusqu'à présent la Commission canadienne du blé a décidé de ne pas intervenir sur le marché même s'il est évident que les prix intérieurs sont plus élevés que ceux du grain exporté.

Voilà une anomalie plutôt déconcertante. Nos grains fourragers se vendent plus chers au pays qu'à l'étranger. Nous les vendons moins cher au Japon que sur le marché intérieur. Je pense donc qu'il y a là un vice à corriger. J'aurais espéré que le ministre nous fasse profiter de ses connaissances du commerce céréalier et des relations très étroites qu'il entretient avec la Commission canadienne du blé. Qu'il fasse connaître à la Chambre et au pays les perspectives qui s'ouvrent à nous au début d'une nouvelle campagne céréalière.

Tout cela signifie qu'il faut s'attendre à une baisse des recettes et à une augmentation des coûts. Les producteurs céréaliers du pays sont pris dans un étau. A toutes les étapes de la production, de la commercialisation et du transport des céréales, les frais montent en flèche. Par exemple, les frais de manutention et de transport sont passés en 12 mois de 3.8c. à 16.75c. le boisseau, ce qui est astronomique. Le prix des engrais a augmenté de 53 p. 100. En 12 mois, les prix des désherbateurs et les herbicides ont augmenté de 79 p. 100. Le prix de la ficelle de liage, qui était déjà élevé, a augmenté de 30 p. 100. Tout a augmenté: les carburants, le matériel agricole, les pièces de rechange et la main-d'œuvre. Le spécialiste des questions agricoles à la Banque de Montréal, M. Gibb, annonce qu'avec un rendement de 25 boisseaux à l'acre, il va falloir au minimum \$3 le boisseau pour que le producteur rentre dans ses frais. Nous savons évidemment qu'une bonne part de la qualité commerciale écoulée aujourd'hui se vend à ce prix, sinon moins cher. La situation n'est donc pas encourageante.

Nous sommes en faveur du bill car il s'impose, et l'idée des paiements anticipés est bonne. Mais cela ne saurait remplacer une politique commerciale énergique. Il va falloir veiller en outre à ce que le grain arrive à temps au port, et qu'il soit chargé à temps sur les navires. Et il va falloir aussi améliorer la réputation des pays en tant qu'exportateur céréalier.

Voilà les problèmes auxquels le gouvernement devrait s'attaquer. J'espère sincèrement qu'il s'attachera à apporter une solution aux arrêts de travail dans notre pays. Il y a 30 ou 35 syndicats qui peuvent paralyser le transport des céréales à n'importe quel moment. Je sais que le ministre du Travail (M. Munro) a annoncé que des consultations étaient actuellement en cours en vue d'établir un moyen de venir à bout des arrêts incessants du transport des céréales. Je n'ai jamais vu autant de frustration et de colère que celles qui prévalent cette année chez les producteurs de notre pays à cause de notre impuissance à acheminer nos produits vers le marché. Les navires bloqués dans